

Un deuxième scanner au Centre Hospitalier



Un deuxième scanner au Centre Hospitalier

Un deuxième scanner au Centre Hospitalier d'Auch

Le scanner hospitalier prendra en charge prioritairement les patients nécessitant un examen en urgence, qu'ils soient hospitalisés au CH d'Auch ou dans un autre établissement public ou privé ainsi que les patients pris en charge aux urgences et dont le médecin identifie une urgence dans la réalisation de cet examen. D'autre part, il sera possible de répondre aux demandes urgentes provenant des prescripteurs de ville, après accord du radiologue hospitalier.